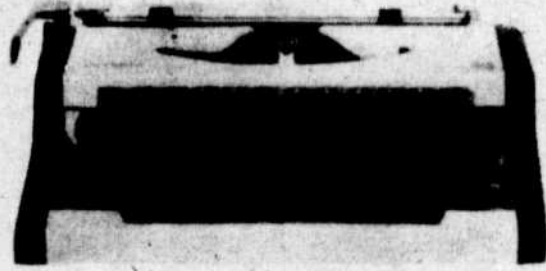




Olympia

SF - Une machine légère par excellence et cependant résistante et précise. A la maison, à l'école ou encore sur la route, la SF travaille avec cette précision qui est devenue le signe de qualité de OLYMPIA. Solide, de belle présentation, équipée d'une valise en plastique pour un transport facile la SF est une machine remarquable.



Les Entreprises Commerciales Outaouais Inc.

585 JAMES, BUCKINGHAM, QUE. 105 PRINCIPALE, ST-ANDRE-AVELLIN, QUE. 986-5082 J8L 2R7 663-0131 983-2616

INTER

LA PETITE NATION



le bulletin

HEBDO

10-11 septembre 1975

PUBLIÉ À 6,000 COPIES

CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOT DE LA LIÈVRE ENRG.

Tirage du 19 juillet 1975

Messieurs,

A la suite de l'audition qu'elle tenait à Mont-Laurier, le 28 juillet dernier relativement aux faits qui s'étaient produits lors du tirage ci-haut mentionné, la Régie des Loteries et Courses du Québec a rendu sa décision.

Sous pli vous trouverez copie dûment certifiée de l'ordonnance de la Régie.

Nous croyons que le public de la région a intérêt à être informé de cette décision.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Le secrétaire, Albert Raymond.

REGIE DES LOTERIES ET COURSES DU QUEBEC

ORDONNANCE NO.: 06893

REQUERANT: M. Laurier Lanthier
BENEFICIAIRE: Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. Hull, Qué.,

DOSSIER: 7246

La Régie des Loteries et Courses du Québec, en vertu de la Loi sur les loteries et courses (chap. 28), a le pouvoir d'enquêter sur toute matière de sa compétence et de décider de toute question ayant pour objet l'exécution de ladite Loi et des règlements relativement à la protection du public et à l'ordre public.

Une licence a été émise par la Régie à la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. sous le no. 82629 en date du 28 mai 1975 pour conduire et administrer le système de loterie suivant:

GENRE DE LOTERIES: Tirage (300 billets à \$100.00 l'unité)
DATE: Le 19 juillet 1975
LIEU: Palais des Sports, Mont-Laurier, Qué.
HEURES: 8.00 p.m. à 12 heures p.m.
NOMBRE D'EVENEMENTS: 1

Le 21 juillet 1975, M. Réal Gaulin, un des membres de l'organisation ci-dessus mentionné, communiquait par téléphone avec le président de la Régie pour lui faire part que le tirage avait eu lieu comme prévu mais qu'une erreur s'était produite due au fait qu'une capsule contenant un des 300 billets avait été égarée lors du tirage et retrouvée uniquement à la fin.

Comme il s'agissait d'un tirage par élimination, le requérant et les responsables de l'organisme ont préféré ne pas distribuer les prix et mettre sous scellé tous les billets, capsules et argent représentant les prix. Le tout fut déposé à l'Hôtel de ville de Mont-Laurier sous la garde de Réal Brunet, policier de ladite Ville.

Etant donné que le requérant et les représentants de l'organisme ci-dessus mentionné ont demandé à la Régie d'intervenir, de décider de la façon dont les prix doivent être distribués et d'établir les droits du détenteur du billet se trouvant dans la capsule égarée, cette dernière a convoqué les parties devant elle le 28 juillet 1975 à 20 heures à la salle MacLaren du Palais des Sports à Mont-Laurier.

ETAIENT PRESENTS:

MM. Conrad Prénoveau, président; Claude Brissette, vice-président; Denys Casavant, régisseur; Me Albert Raymond, secrétaire.

La Régie, ayant quorum, a entendu les représenta-

tions des personnes suivantes, qui les ont faites après avoir prêté serment.

MM. Réal Brunet, policier de la ville de Mont-Laurier; Laurier Lanthier, requérant pour la classique internationale de canot de la Lièvre Enrg; Réal Gaulin, imprimeur, membre de la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg.; Robert Morin, détenteur du dernier billet tiré lors du tirage; Roger Beauregard, détenteur de l'avant-dernier billet tiré lors du tirage; Pierre Renaud, détenteur du billet no. 54 qui fut égaré au cours du tirage. Robert Cameron, membre de la Calssique Internationale de canot de la Lièvre Enrg.; Mme Sylvie Gaulin, de Mont-Laurier.

Au cours de ces représentations, M. Réal Brunet, policier de la ville de Mont-Laurier a produit 2 boîtes contenant les capsules vides, les 300 billets ainsi que l'argent devant être distribué en prix le tout sous le cote P-1.

La Régie après avoir entendu les personnes ci-haut mentionnées, examiné les pièces au dossier, celles produites lors de l'audition et délibéré:

La Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg., par ses membres, a procédé au tirage autorisé par la Régie en date du 19 juillet 1975.

Il s'agissait d'un tirage fait par élimination. Les 10e - 20e - 30e - 40e - 50e - 60e - 70e - 80e - 90e - 100e - 110e - 120e - 130e - 140e - 160e - 170e - 180e - 190e - 200e - 210e - 220e - 230e - 240e - 250e - 260e - 270e - 280e - 290e billets tirés au hasard avaient droit à un prix de \$100.00 chacun.

Le 150e billet tiré au hasard donnait droit à son détenteur de gagner \$1,000.00.

Le 299e billet tiré au hasard donnait droit à son détenteur de gagner \$500.00.

(Suite, page 2)

Bur.: 986-6422 Res.: 986-2663

B. Laurent Bertrand c.a.

COMPTABLE AGREE

585 JAMES

BUCKINGHAM

SIROP DE TABLE



Un bon produit de chez-nous

986-3393

Jean-Marie Bertrand et associés

COMPTABLES AGREES

164 est, Maclaren

Buckingham

Suite de page 1)

Le 300e billet, soit le dernier, donnait droit à son détenteur de gagner \$10,000.00.

Les 300 billets autorisés avaient été vendus. Trente-et-un (31) prix étaient offerts pour un total de \$14,300.00.

Avant le tirage, les membres de la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. avaient inscrit sur des feuilles d'environ 12" x 18", le numéro de chacun des 300 billets et le nom de l'acheteur de chacun d'eux, tel qu'apparaissant sur les talons des dits billets.

Les talons furent dévisés par groupes de dix (10) pour fin de nouvelle vérification et placés individuellement dans 300 capsules. Ces capsules, contenant chacune un talon de billet, furent déposées dans une boîte vitrée.

Un tableau était également disposé dans la salle où le tirage avait lieu. Sur ce tableau les chiffres de 1 à 300 inclusivement étaient inscrits.

Différentes personnalités de la région ont été appelées à tirer au hasard des capsules contenues dans la boîte vitrée. Lorsqu'il s'agissait d'un billet sur le tableau, un X était apposé sur le numéro correspondant sur le tableau. Lorsqu'il s'agissait d'un billet perdant ou éliminé deux traits étaient apposés sur le numéro correspondant sur le tableau. Après les soixante-quinze (75) premiers billets tirés, il y eut entracte et tout le matériel servant au tirage fut gardé sous surveillance par un officier de la police de la ville de Mont-Laurier.

Les membres de la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg ont alors vérifié les capsules qui avaient été tirées au hasard et vidées de leur contenu. Ces capsules vides se trouvaient dans un contenant situé à côté de la boîte vitrée dont il a été fait mention ci-haut.

Cette vérification a permis de constater qu'il y avait bien eu 75 capsules de tirées au hasard.

Après l'entracte, les membres de la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. ont continué de procéder au tirage de la façon ci-dessus expliquée.

Lorsqu'il y eut 285 capsules de tirées au hasard, ils se rendirent compte qu'il ne restait que 14 capsules dans la boîte vitrée. Ils ont continué le tirage croyant

que, peut-être, une capsule avait été coincée ou cachée dans le fond de cette boîte vitrée. Tel ne fut pas le cas cependant.

Des recherches ont été entreprises pour retrouver la capsule manquante. Finalement, M. Réal Gaulin, en présence de M. Pilon, officier de police de Mont-Laurier a trouvé cette capsule contenant le talon numéro 54. Cette capsule se trouvait dans le contenant où étaient déposées les capsules vides.

Aucune explication n'a pu être donnée quant au fait que cette capsule portant le talon numéro 54 pouvait se trouver parmi les capsules vides.

La capsule portant le talon numéro 54 a été ouverte en présence d'un officier de police de Mont-Laurier et devant le public.

Devant cette situation, les membres de la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. ont décidé de ne remettre aucun prix et de mettre sous la garde de Réal Brunet, officier de police de Mont-Laurier, les 299 capsules vides, la capsule contenant le talon numéro 54 ainsi que l'argent devant être distribué en prix soit la somme de \$14,300.00. Le tout fut mis sous scellé et transporté à l'Hôtel de ville de Mont-Laurier. M. Réal Brunet en a actuellement la garde.

La preuve a révélé qu'il n'y eut aucune mauvaise foi, ni aucune intention frauduleuse. Il s'agit tout simplement d'une erreur.

La capsule portant le talon numéro 54 est sortie de la boîte vitrée, dans laquelle avaient été déposées les 300 capsules contenant chacune un talon de billet, entre la 75e et la 285e capsule tirée au hasard. Il n'y a pas de doute à cet effet. D'une part, lors de la vérification des 75 premières capsules tirées au hasard et déposées dans un contenant prévu à cette fin, il y avait bien 75 capsules vides. La capsule portant le talon numéro 54 ne pouvait alors se trouver ailleurs que dans la boîte vitrée contenant encore la balance des capsules pleines et non tirées. D'autre part, les membres de la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. se sont rendus compte qu'une capsule manquait uniquement lorsqu'ils furent rendus à la 285e capsule tirée au hasard. Il est évident que la capsule contenant le talon numéro 54 est sortie d'une façon inexplicable de la boîte vitrée entre la 75e et la 285e capsule tirée au hasard comme ci-dessus mentionné puisque les recherches ont permis de la découvrir parmi les capsules vides.

La Régie considère que les détenteurs des billets dont le numéro a été sorti dans l'ordre prévu pour établir les gagnants ont tous et chacun droit aux prix promis.

Quant au détenteur du billet no. 54, à cause des faits établis lors de l'audition, il ne pouvait gagner plus que de \$1,000.00 promis au détenteur du 150e billet tiré au hasard. Il ne peut être privé de la chance qu'il avait de gagner ce prix, puisqu'il n'a contribué en aucune façon à l'erreur commise, n'étant même pas présent lors du tirage.

La Régie est d'avis que l'erreur qui s'est produite au cours du tirage ne doit pas causer préjudice aux détenteurs de billets et que seule la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. doit en supporter les inconvénients.

La Régie prend en considération la bonne foi du requérant et des membres de la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. et l'intérêt public.

EN CONSEQUENCE, la Régie

ORDONNE à M. Réal Brunet, policier de la ville de Mont-Laurier, de remettre au requérant M. Laurier Lanthier et à la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. tous les objets et les argents qu'il a produits sous la cote P-1 lors de l'audience, et dont il a présentement la garde.

ORDONNE au requérant, M. Laurier Lanthier, et à la Classique Internationale de Canot de la Lièvre Enrg. de payer les 31 prix prévus aux détenteurs des billets gagnants suivant l'ordre dans lequel ces billets ont été tirés.

ORDONNE au requérant, M. Laurier Lanthier, et à la Classique Internationale de canot de la Lièvre Enrg. de payer en surplus la somme de \$1,000.00 au détenteur du billet numéro 54.

MONTREAL, ce 31 juillet 1975.

Conrad Prénoveau, Président
Claude Brissette, vice-président
Denys Casavant, régisseur.

Copie conforme,
REGIE DES LOTERIES ET COURSES DU QUEBEC
par: Me Albert Raymond, secrétaire.

CENTRE DE TAPIS
ET DRAPERIES

GATINEAU

VOUS INVITE A VISITER LA PLUS GRANDE
SELECTION DE TAPIS

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS
EN VILLE. VENEZ COMPARER VOUS EN SEREZ JUGE

INSTALLATION FAITE PAR DES
SPECIALISTES DONT LE TRAVAIL
EST GARANTI INCONDITIONNELLEMENT
POUR LA VIE DU TAPIS

BAS PRIX
D'ENTREPOT

ECONOMISEZ DANS VOTRE
FAITES COUPER VOTRE TAPIS SUR
PLACE ET TRANSPORTEZ-LE

- Visitez nos dimensions de tapis pour
- Nos garanties de vous faire acheter le meilleur tapis qui conviendrait le mieux à votre pièce par un tapis plus confortable sans supplément

CHAQUE TAPIS EST COUPE A MEME
LE ROULEAU QUE VOUS CHOUISSEZ
VOUS SAVEZ EXACTEMENT CE QUE VOUS
ACHETEZ

PLUS DE CHOIX
D'EPARGNES
COMPAREZ-EPARGNEZ

PAS DE DEPOT
GRACE A NOTRE PLAN DIFFERE

SI VOUS TROUVEZ MIEUX AILLEURS NOUS
NE MERITONS PAS VOTRE CLIENTELE

**ECONOMIES
FORMIDABLES**

NOUS VENDONS TOUJOURS A MEILLEUR PRIX



SERVICE D'ACHAT
A DOMICILE
COMPOSEZ 771-7404

CENTRE DE TAPIS
ET DRAPERIES

GATINEAU

855, boul. GREBER - Pointe-Gatineau



HOROSCOPE DU 11 AU 17 SEPTEMBRE 1975

BELIER (21 mars au 20 avril)

Vous bénéficierez de la bienveillance de la plupart des personnes à qui vous aurez affaire aujourd'hui. Profitez de cette rare chance qui vous tombe sous le nez.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin)

Il dépendra de vous que se dissipe l'atmosphère orageuse qui régnera dès le matin dans votre entourage. Vous serez plus favorisé dans la soirée, à votre domicile.

CANCER (21 juin au 20 juillet)

La prudence s'imposera dans vos activités pratiques et dans vos relations avec autrui. Profitez des agréments que vous offriront la soirée.

TAUREAU (21 avril au 20 mai)

Vos intérêts pécuniaires bénéficieront de la faveur des autres, et il se pourrait qu'une initiative ingénieuse et opportune vous permet d'améliorer vos revenus professionnels.

LION (21 juillet au 20 août)

Votre attention se portera sur vos affaires familiales, et vous aurez dans ce domaine de bonnes inspirations. N'agissez pas trop précipitamment afin de ne rien gâcher.

VIERGE (21 août au 20 septembre)

Prenez garde de ne pas vous laissez entraîner à des dépenses incompatibles avec l'équilibre de votre budget. N'acceptez pas une proposition faite l'après-midi.

BALANCE (21 septembre au 20 octobre)

A condition de régler votre programme en tenant compte des aspirations de vos compagnons de loisirs, vous passerez cette journée dans des conditions satisfaisantes.

SCORPION (21 octobre au 20 novembre)

Des difficultés contrarieront certaines de vos intentions et vous rendront irritable. Efforcez-vous de maîtriser vos nerfs et ne prenez aucune résolution sans avoir réfléchi.

**INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT
A NOTRE PROGRAMME DE SEPTEMBRE AU
COLLEGE WILLIS**

Vous avez le choix des carrières suivantes :

- SECRETARIAT GENERAL -
STENOGRAPHIE - DICTA-TYPISTE

DECOUVREZ

LE SPEEDWRITING

Convertissez votre alphabet phonétique
en sténo

S'APPREND ET SE RETIENT VITE ET FACILEMENT

Nous vous offrons les avantages suivants:

Cours intensifs - Cours réguliers et cours à
temps partiels offerts en soirée.
Cours de rattrapage offerts aux adultes.
Meilleures opportunités d'emplois.

- service de placement offert aux étudiants
- locaux de classe modernes avec air climatisé
- situé dans le coeur d'un édifice commercial.

LES COURS DEBUTERONT LE
8 SEPTEMBRE Inscription les 3-4-5 septembre

**WILLIS
BUSINESS COLLEGE**

A votre service à Ottawa depuis 1896

85 O'Connor

233-1127

SAGITTAIRE (21 novembre au 20 décembre)

Attendez-vous à rencontrer des obstacles qui retarderont la réalisation de certains de vos projets. Vous serez réconforté par une personne avec qui vous vous entendez bien.

CAPRICORNE (21 décembre au 20 janvier)

L'atmosphère sera orageuse à votre foyer. Il suffira d'un mot malheureux dans une discussion pour que celle-ci dégénère en querelle. Sachez mesurer vos paroles.

VERSEAU (21 janvier au 20 février)

Votre vitalité fléchira mais vous pourriez vous rendre plus dispos si vous vous accordez un moment de détente. Et si vous vous tenez à l'écart des gens qui vous énervent.

POISSON (21 février au 20 mars)

N'intervenez pas dans les différends qui opposeront certains de vos compagnons habituels; vous vous exposez à de sérieuses complications. Occupez-vous de vos propres affaires.

**LE SYSTEME
MÉTRIQUE**

M. Alastair Gillespie, ministre responsable de la conversion au système métrique, a annoncé aujourd'hui que les fervents du sport constateront que l'hiver sera un peu différent cette année.

M. Gillespie, lui-même un skieur enthousiaste, a dit que "même si la neige sera la même, la méthode officielle de mesurer son épaisseur changera."

A compter du 1er septembre, toutes les précipitations (pluie et neige) seront données et enregistrées selon le système métrique.

M. Gillespie a affirmé que la plupart des amateurs de sports d'hiver comprendront assez facilement les rapports sur l'accumulation de la neige.

"La longueur de nos skis, par exemple, est mesurée en centimètres et la plupart des gens savent qu'une couche de neige de 30 cm atteint la mi-jambe d'une personne de taille moyenne", a dit M. Gillespie.

Les prévisions de la pluie destinées au public ne seront pas exprimées en chiffres. On utilisera les chiffres seulement lorsqu'il y aura une forte pluie et que celle-ci constituera un événement important et sera communiqué au public.

En annonçant cette nouvelle, M. Gillespie a souhaité que l'hiver apporte autant de centimètres de neige requis pour tous nos ébats, mais non pour nous obliger à penser en termes de tonnes métriques."

L'OFFICE
DE LA LANGUE FRANÇAISE PRÉSENTE

Délina
TEXTE: L-P BÉGUIN DESSIN: R HUNTER



Délina se demande souvent pourquoi les cirieurs d'obtiennent à demander à leurs clients s'ils veulent un "shoe shine". C'est un anglicisme flagrant. Le préposé au cirage des chaussures, dans un salon de coiffure, peut simplement poser la question de la manière suivante: "Cirieur, Monsieur?". Sous-entendu: "Voulez-vous les services d'un cirieur?" De même, on doit dire: "Je me suis fait cirer les souliers, et non "J'ai eu un shoe shine".



Traverse
Masson - Cumberland
reliant la Route 148 du Québec à la 17 en Ontario

SERVICE DE DEUX TRAVERSIERS

Lundi au jeudi: 6.00 a.m. à 2.00 a.m.
vendredi et samedi: 6.00 a.m. à 3.00 a.m.
dimanche: 6.30 a.m. à 2.00 a.m.

A. CORMIER
PODIATRE

309 Notre-Dame, Gatineau, P.Q.

663-0081

Pont Perley

Hawkesbury (Ontario)
Grenville (Québec)

HEURES DE FERMETURE

Septembre 8 - 19
Septembre 29 - octobre 3

lun. à ven. 09h30 - 11h.30
13h30 - 15h.30

et

lun., mardi, merc. 17h30 - 19h30

AVIS

LES LECTEURS QUI SONT DÉSI-REUX DE SOUMETTRE DES ARTICLES POUR L'INTER-HEBDO SONT PRIÉS DE POSTER LEUR TEXTE À L'ADRESSE SUIVANTE :

INTER-HEBDO
LE BULLETIN DE BUCKINGHAM
585 rue James, Buckingham, Qué.



NOUVELLES AGRICOLES

PREVENIR LA MALADIE: LES SOINS A DONNER AU SPHINCTER DU TRAYON.

Dr. Noël Brosseau, m.v.

L'infection qui est la cause de la mammite s'introduit dans le pis de la vache par une ouverture naturelle placée au bout du trayon qu'on appelle le sphincter. La mammite, qu'on accuse d'être la cause de pertes de milliers de dollars chez nos producteurs de lait, peut être contrôlée par du bon soin et une bonne gestion.

Quand la traite est finie une goutte de lait est laissée en dépôt au bout du trayon. Ce lait est un milieu idéal pour le développement des bactéries. Si cette goutte de lait n'est pas enlevée immédiatement, des millions de bactéries peuvent se développer en quelques heures, augmentant le danger d'infection.

Durant la traite, le muscle du sphincter entourant le canal du trayon s'ouvre et se ferme si souvent qu'il lui est impossible, pour quelque temps, de se refermer complètement et protéger l'entrée du trayon. Normalement il y a des cellules vivantes à l'intérieur du canal qui sécrètent une substance qui empêche les bactéries de se développer. Toutefois par la traite cette substance est amenée par le lait. Tous ces facteurs combinés font que la vache devient très susceptible à l'infection la première heure après la traite.

En baignant le bout du trayon dans un bain désinfectant, on enlève la

goutte de lait et laisse une goutte de désinfectant. Par cette méthode on détruit le milieu favorable au développement des bactéries.

Une attention spéciale est demandée afin que la solution désinfectante employée ne soit pas une cause d'irritation. Pour bien remplir son rôle, le bain du trayon doit arrêter la croissance des bactéries pour plusieurs heures et ne pas causer d'irritation.

Aussi une machine à traire défectueuse peut être la cause d'irritation et causer des dommages au trayon.

Un canal et un sphincter en santé sont les meilleures lignes de défense contre les infections du pis. Soyez certains que vos méthodes de traite soient bonnes.

BREFS

En 1941, l'agriculteur canadien pouvait produire assez de nourriture pour 12 personnes. Maintenant il peut en produire pour 52 personnes.

Au cours des dix dernières années, les agriculteurs canadiens ont accru leur productivité de 100 pour cent. Le secteur non-agricole de notre économie a accru la sienne de 40 pour cent seulement durant la même période.

Selon M. Conrad Bernier, directeur du service des Productions anima-

les au ministère de l'Agriculture du Québec, les éleveurs québécois peuvent utiliser la pomme de terre comme source de protéines pour nourrir le bétail. C'est, en effet, un aliment très satisfaisant qui est facilement utilisé comme substitut du grain. Quelque 400 à 500 livres de pommes de terre équivalent à 100 livres de grain. Mais il est fortement recommandé à l'éleveur d'entraîner graduellement les animaux à absorber cette nourriture. La plupart d'entre eux mangent la pomme de terre crue; mais il faut la cuire pour les porcs et la lavaille. En vue d'un rendement optimal, il est conseillé de hacher ou de trancher grossièrement les pommes de terre afin d'en améliorer la saveur et de réduire les risques d'étouffement du bétail.

Un règlement, adopté récemment par le Conseil des ministres en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés, oblige désormais les producteurs de lait à pasteuriser les produits laitiers destinés à la consommation humaine. Ce règlement contient des dispositions relatives aux traitements thermiques, à l'inspection et à la répression. Il permet de réaliser une normalisation adéquate des températures, appareils et conditions sanitaires reliés à la pasteurisation des produits laitiers et d'offrir par le fait même aux consommateurs une meilleure protection sur le plan de l'hygiène et de la santé publique en ce qui concerne la consommation d'un aliment essentiel et de première qualité.

Soucieux de l'état sani-

taire des animaux domestiques et poursuivant l'application de son programme de médecine préventive, les services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture ont mis les éleveurs en garde contre les maladies ou troubles métaboliques qui sont la cause d'un fort pourcentage des interventions vétérinaires à travers le Québec. Ces maladies relèvent d'une perturbation ou d'un déséquilibre entre les différents éléments (protéines, U.N.T., minéraux, et vitamines) qui fonctionnent l'organisme animal, et elles sont d'origine alimentaire ou nutritionnelle: elles ne sont donc ni infectieuses, ni inoculables, ni transmissibles. Même si plusieurs espèces d'animaux domestiques peuvent être atteintes, ce sont les vaches laitières qui sont les plus affectées. La fréquence des troubles du métabolisme est à son maximum lors du vêlage et jusqu'au sommet de la courbe de la lactation. Comme une mauvaise alimentation est la cause de la plupart des maladies métaboliques, l'agriculteur doit s'efforcer de connaître ce que contiennent les aliments de la ration donnée à ses animaux; en conséquence, il est important qu'il fasse analyser fourrages et grains produits par ses terres.

Certaines espèces d'oiseaux que l'on surnomme les oiseaux noirs et que l'on identifie comme étant le carouge, l'étourneau d'Europe, le mainate et le vacher, causent chaque année de graves dommages aux récoltes et notamment à certaines cultures spécialisées comme celle du maïs-grain qui s'est ajoutée à la culture du maïs sucré et du maïs-fourragère. Les autorités du Québec consacrent en 1975-1976 quelque \$80-

000 à la recherche sur ces oiseaux-destructeurs et nuisibles. M. Claude Bouchard, de la section de zoologie au service de la Défense des Cultures du ministère de l'Agriculture du Québec, est assisté de M. Paul Morisset dans l'exécution du programme.

Les noyaux de pêches, autrefois considérés comme déchet agricole, servent aujourd'hui au forage

des puits de pétrole. En effet, des chercheurs de la Station de Summerland (Colombie Britannique) les utilisent dans la composition de la "boue" employée par les foreurs. Auparavant l'on importait des coquilles de noix de la Californie à cette fin. Ce n'est là qu'un début. Les chercheurs espèrent préparer avec les amandes une huile à cosmétique et un tourteau pour l'alimentation du bétail.

Ginette Cardinal O.A.O.

OPTOMETRISTE

Examen visuel - Lunettes - Lentilles Cornéennes

121 Galipeau, Thurso 985-2628
525 Maloney, Gatineau 663-9072

POUR VOTRE POELE

éléments de surface, de fourneau, et contrôles, de toutes sortes.

SERVICE A DOMICILE
396 Principale, Gatineau
663-6074

MACHINE A COUDRE

Bernina-Oméga, Brother, vente et location. Acceptons les échanges, réparons toutes marques de machine incluant Singer.

396 Principale,
Gatineau, Qué.
Tél: 663-6074

derouin

opticiens/opticians

ltd

Ottawa

111 O'Connor
237-7270
1081 Carling
725-3351

261 Montreal Rd
746-4472

Billings Bridge Plaza
731-8893

Centre d'achats Bayshore
829-4057
Beacon Hill Medical Centre
877 Sheppard Rd
745-9186

Forêt...
y penser

Au Québec, plus de 300 milles carrés de forêt brûlent chaque année.

L'homme est responsable de 75 pour cent de ces feux



LES COMPAGNIES MACLAREN

La Boutique Bleue
Fleuriste

Flours pour toutes occasions

- Tributs floraux
- Flours pour vases
- Bouquets de nocés
- Flours sèches
- Plantes
- Corsages
- Arrangements pour hôpitaux
- Arrangements de bonbons

986-5136

Librairie
Buckingham

Spécial de rénovation

PLAT SOUPE A L'OIGNON
avec couvercle en poterie

REG. \$4.00 POUR **\$3.00**



986-5913



533 rue Principale, Buckingham, Qué